



DÉPARTEMENT  
DE SEINE ET MARNE

ARRONDISSEMENT  
DE FONTAINEBLEAU

CANTON DE FONTAINEBLEAU

Téléphone : 01.64.24.14.15  
Courriel : [mairie.buthiers@wanadoo.fr](mailto:mairie.buthiers@wanadoo.fr)  
Site : [www.buthiers.fr](http://www.buthiers.fr)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MAIRIE DE BUTHIERS

7, rue des Roches - 77760 BUTHIERS

Buthiers, le 04/05/2020

Madame, Monsieur,

Dans la situation de crise qui se prolonge, l'information est primordiale. Mais la situation de confinement ne rend pas cela très aisé. Aussi, j'attendais que soient précisées plusieurs données importantes avant de reprendre contact avec chacun d'entre vous.

D'abord, accompagnant ce courrier, vous trouverez une première dotation de **masques** « grand public », soit 1 pour chaque habitant de votre foyer. Ils sont accompagnés d'une notice gouvernementale d'usage. Attention : ces masques sont mis à disposition en vue d'un déconfinement progressif. Ils ne doivent surtout pas laisser penser qu'ils sont une barrière infranchissable au virus. Il convient, encore et surtout, de conserver les gestes barrières, les distances d'échanges, afin de se préserver d'un risque de reprise des contaminations.

Nous attendons d'autres livraisons, que nous vous distribuerons au fur et à mesure. En attendant, il nous en reste quelques-uns : si votre foyer comportait plus d'habitants que recensés, dites-le nous. Si vous êtes parents de lycéens ou collégiens, signalez-le à la mairie, pour une prochaine distribution de masques adaptée en conséquence.

Ensuite, **l'école**. Sa réouverture est conditionnée au respect scrupuleux d'un « Protocole sanitaire » élaboré par le Ministère de l'Éducation nationale. Une visite attentive des locaux a été faite avec le Directeur de l'école pour en vérifier la possibilité. Particulièrement, la distanciation physique pouvait-elle être assurée dans les salles, lors des circulations, pendant les garderies, les transports, à la cantine, etc. ? Comment réaliser un nettoyage et une désinfection conformes aux exigences ? Une réunion extraordinaire du Syndicat qui gère l'école commune de Buthiers, Nanteau-sur-Essonne et Boulancourt, ouverte à tous les acteurs concernés, a été convoquée samedi 2 mai pour évaluer en conséquence la situation.

Un consensus est apparu pour estimer qu'en l'état actuel il n'était pas raisonnable d'ouvrir le 11 mai. Demeure cependant naturellement la nécessité que l'école retrouve au plus vite son fonctionnement normal ou, au moins, un fonctionnement alternatif convenable. Mais la sécurisation sanitaire en est la condition. Aussi, nous allons travailler d'ici la fin mai à sa réalisation. Un point sera alors fait pour décider s'il est possible de rouvrir l'école.

Bientôt le **8 mai**, une date symbolique forte, que Buthiers s'est toujours honoré de célébrer. Ce sera encore le cas cette année, mais selon des modalités adaptées.

La **mairie** est fermée. Mais le travail administratif courant continue. La gestion de la commune est assurée, de même que l'entretien prioritaire de la voirie, des cimetières, ou des espaces verts. Je veux ici remercier le dévouement du personnel communal qui, dans le respect le plus strict des conditions de protection sanitaire, travaille dans des conditions bien compliquées.



Horaires d'ouverture au public :  
lundi, mardi, et jeudi de 14h00 à 17h00  
vendredi de 14h00 à 16h00 ;  
samedi de 9h00 à 12h00 ;



Un soin tout particulier est apporté aux **personnes fragiles**. Elles sont contactées très régulièrement. Nous nous assurons de leur bonne santé et qu'elles sont régulièrement approvisionnées. Elles ont déjà eu droit à une première livraison de masques FFP1.

La situation est très évolutive. Il est vraisemblable que nous resterons en zone rouge. Quelles en seront les conséquences pour le déconfinement ?

Que chacun soit en tout cas assuré du total dévouement des élus, de l'équipe municipale encore en fonction et de celle élue le 15 mars dont nous ne savons pas encore quand elle sera officiellement installée, ainsi que de tout le personnel communal. Nous travaillons ensemble.

J'ajoute que toutes les décisions prises le sont en totale collaboration avec Monsieur Chamoreau, tête de liste de la liste élue.

N'hésitez pas à nous contacter.

Portez-vous bien. Prenez soin de vous et de vos proches.

Et ne cessez pas, surtout pas, de respecter les gestes barrières, les prescriptions gouvernementales, préfectorales et municipales !

Bien à vous.

**Jean-Yves LACROIX**  
Le Maire de Buthiers,  
Président du Syndicat Intercommunal de  
Gestion de l'Ecole du Gâtinais Sud.